



EGEPUR DES

Désinfectant pour les surfaces avec effet anti-odeur

Désinfectant pour les surfaces propres ou sales en milieu médical, hospitalier et paramédical ; institutionnel, tertiaire, hôtellerie, salles de sports et vestiaires ; pour les sanitaires, les salles de bains ainsi que pour les jouets d'enfants.

Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale.
Bactéricide. Fongicide. Sporicide. Tuberculocide. (voir au verso pour plus de détails sur les normes)
Effet anti-odeur. Produit testé par un laboratoire spécialisé.

Mode d'emploi

Pour le secteur médical, du fait d'un temps de contact supérieur à 5 min, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces rentrant en contact avec les patients/ personnels soignants ou les surfaces fréquemment touchées par différentes personnes.

Appliquer uniformément le produit par pulvérisation et en quantité suffisante de façon à ce que les surfaces restent humides au moins pendant le temps de contact requis (si nécessaire répartir le produit avec un chiffon humide).

Pour le secteur médical, pour les activités sporocides et tuberculocides, nettoyer soigneusement les surfaces puis rincer à l'eau potable avant l'application du produit.

Conditionnements

Emballage : carton de 12 pulvérisateurs de 750 ml.

Données techniques

- ▶ Aspect : liquide limpide incolore
- ▶ pH : 3,3 - 4,3
- ▶ Densité : 1,01 - 1,03

Précautions

Uniquement pour un usage professionnel.

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. Ne pas utiliser en association avec d'autres produits, sinon il perdrait son efficacité désinfectante.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Sécurité selon FDS

Irritation oculaire, catégorie 2.

Produit biocide TP 2

Désinfectant : sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux. Substances actives biocides : Peroxyde d'hydrogène (N° CAS 7722-84-1) à 7,44 % m/m (74,40 g/Kg).

Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit, le conserver dans son emballage d'origine muni d'un évent de sécurité ou bouchon de dégazage, et ne pas réutiliser l'emballage vide. Stocker à l'abri du froid, de la lumière et de la chaleur à température comprise entre 5° et 30°C. En cas de dépassement de la Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP) du peroxyde d'hydrogène, le port d'un équipement de protection respiratoire est impératif. L'application combinée avec un autre produit n'est pas prévue.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT « Ecodétergent » disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

25-09-2023 Ind. 9

N°AMM : FR-2019-0076



Siège social : ZAC de la Montane, Allée des Iris | 19800 EYREIN

Tel: +33 (0)5 55 27 65 27 | www.eyrein-industrie.com

Produit fabriqué en France | EMB : 19081

	NORMES				SOUCHES
BACTÉRICIDE EN CONDITIONS DE PROPRETÉ	EN 1276	PUR	15 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 1276	PUR	15 min	20°C	Salmonella typhimurium, Listeria monocytogenes
	EN 13697	PUR	15 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 13697	PUR	15 min	20°C	Salmonella typhimurium, Listeria monocytogenes
	EN 16615	PUR	15 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 16615	PUR	15 min	20°C	Salmonella typhimurium, Listeria monocytogenes
BACTÉRICIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ ⁽¹⁾	EN 13697	PUR	15 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 13697	PUR	15 min	20°C	Salmonella typhimurium, Listeria monocytogenes
FONGICIDE EN CONDITIONS DE PROPRETÉ	EN 1650	PUR	15 min	20°C	Candida albicans, Aspergillus brasiliensis
	EN13697	PUR	15 min	20°C	Candida albicans, Aspergillus brasiliensis
	EN 16615	PUR	15 min	20°C	Candida albicans, Aspergillus brasiliensis
FONGICIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ ⁽¹⁾	EN 13697	PUR	15 min	20°C	Candida albicans, Aspergillus brasiliensis
SPORICIDE EN CONDITIONS DE PROPRETÉ	EN 13704	PUR	60 min	20°C	Bacillus subtilis
	EN13697	PUR	60 min	20°C	Bacillus subtilis, Clostridium sporogènes, Bacillus cereu
TUBERCULOSIDE EN CONDITIONS DE PROPRETÉ	EN 14348	PUR	120 min	20°C	Mycobacterium terrae
	EN14563	PUR	60 min	20°C	Mycobacterium terrae

⁽¹⁾ Pour le secteur médical (toutes surfaces qui n’entrent pas en contact direct avec le patient) ces normes sont applicables en conditions de propreté.